

Conditions financières

Prix des prestations de l'apprentissage de la mobilité à vélo

Pour les prestations de d'apprentissage de la mobilité à vélo, le prix est fixé comme suit :

- pour le **module 1** « Maitrise du vélo » : 25,00 € par Bénéficiaire par séance ;
- pour le **module 2** « Le Code de la route et de la rue » : 13,33 € par Bénéficiaire par séance ;
- pour le **module 3** « Rouler en milieu cible » : 40,00 € par Bénéficiaire par séance ;
- pour le **module 3 bis** « Module 3 Rouler en milieu cible, facultatif » : 150,00 € par séance ;
- pour le **module 4** « Bilan/conseil » : 13,33 € par Bénéficiaire par séance

Prix des prestations d'initiation à la mécanique

Pour les prestations d'initiation à la mécanique des cycles (module 5), le prix est fixé à **400 € par séance**.

Prix des prestations de réparation de vélos

Pour les prestations de réparation de vélos, le prix est fixé à **150 € par vélo** remis en état.